



BP MAÇON

Retrouvez-nous sur
batimentcfabourgognefranche.comte.com

Présentation succincte du métier

Le maçon hautement qualifié est responsable de la bonne réalisation des travaux de construction et de la solidité des bâtiments (maisons, immeubles ou bâtiments industriels). Il réalise, réhabilite ou rénove des ouvrages simples ou complexes en maçonnerie et béton armé à partir d'un dossier technique (plans d'exécution, devis)

i informations

CODE RNCP : 38303

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

► Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé
- Sportifs de haut niveau
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme

Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- Bénéficiaires de minima sociaux
- Personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)

Autres publics :

► Salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi...

Autres dispositifs :

► Plan de développement des compétences, compte personnel de formation...

Public en situation de handicap :

► Nous contacter pour vous accompagner et évaluer votre accessibilité

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

► Métier(s) auxquels conduit la formation

- Maçon
- Chef d'équipe maçon

► Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Le titulaire de la spécialité "Maçon" de brevet professionnel est un technicien dont les activités principales consistent à réaliser, à partir de directives, l'ensemble des travaux de maçonnerie sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation.
- Il intervient dans l'installation du chantier, organise l'exécution de l'ouvrage, quantifie ses besoins, effectue les implantations et les tracés nécessaires. Il peut réaliser des ouvrages complexes en maçonnerie ou en béton, ou des ouvrages faisant appel à la préfabrication. Pour ce faire, il doit prendre en compte les contraintes liées à la protection de l'environnement, aux dispositions constructives en vigueur et aux procédures qualité de son entreprise.

► Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Participer à la préparation de l'installation de chantier et organiser le(s) poste(s) de travail (Positionner la grue, bungalow, accès, ...)
- Proposer des méthodes d'exécution intégrant la prévention des risques et prévoir les besoins en matériaux, matériels et main d'œuvre (rédiger des modes opératoires...)
- Déclencher les approvisionnements et réceptionner et contrôler les matériaux et matériels
- Implanter et/ou tracer tout ou partie d'un ouvrage (mise en place de chaise, implantation simple, traçage d'ouverture, trait d'un mètre...)
- Réaliser des ouvrages en maçonnerie (droit, courbe, traditionnel ou roulé, produit éco construction...)
- Réaliser des ouvrages en béton armé (mise en place de coffrage traditionnel ou manuable, mettre en place des étalements, poteau, mur, linteau plein cintre, arc surbaissé, anse de panier,...)
- Exécuter des finitions (enduit, chape, ragréage, corniche, arêtes,...)

- Modifier des ouvrages existants (création d'ouverture, pose d'éléments préfabriqués,...)
- Contrôler les supports d'ouvrages et vérifier les conditions de l'intervention
- Mettre en œuvre le traitement des déchets de chantier
- Conduire et participer aux travaux de terrassement et réaliser des réseaux enterrés

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Prévention Santé Environnement
- Attestation R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied
- Sauveteur Secouriste au Travail
- Habilitation électrique

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général : Français, Anglais, Histoire, Géographie, Mathématiques, Sciences
- Economie et gestion
- EPS

➤ Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (Aptyce)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur
- Atelier de maçonnerie : Postes individuels, outillage individuel et/ou collectif •
- Échafaudage de pied
- matériel nécessaire au métier de Maçon,

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale - date d'enregistrement le 10/05/2018

- Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage
- Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles finales

➤ Qualifications pouvant être préparées à l'issue de la formation

- Titre Professionnel Chef de chantier gros œuvre
- Titre Professionnel Maçon bâti ancien
- Titre Professionnel Chef d'équipe gros œuvre
- BAC PRO Technicien du bâtiment organisation et réalisation du gros œuvre
- BAC PRO Intervention sur patrimoine bâti - option: maçonnerie, charpente, couverture
- Titre Professionnel Chargé d'affaires du bâtiment

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

► Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Pour les autres dispositifs :

► Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

PRÉREQUIS

CAP Constructeur en Béton Armé du Bâtiment
CAP Maçon

DURÉE

► Standard : 2 ans

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Dijon
Besançon
Autun
Auxerre

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise
Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

Mini : 8 par groupe

Maxi : 16 par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

► Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

COÛT DE LA FORMATION

► Coût de formation pris en charge par l'organisme financeur dont relève l'entreprise

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Le Pôle Développement vous accompagne dans vos recherches d'un contrat en alternance (Apprentissage, Contrat Pro, etc.)
- Connectez-vous sur PlanetBTP

CONTACTS

Nos Téléconseillers et Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises sont à votre écoute, contactez-nous au :

• 03 72 612 612
• contact@batimentcfabourgognefranche.comte.com

